

AI Index: PRE 01/179/2008
07 July 2008

Timor-Leste. Le droit de manifester doit être respecté

Amnesty International a appelé ce lundi 7 juillet la police du Timor-Leste à ne pas recourir à une force excessive contre les étudiants qui manifestent.

« Nous exhortons les forces de sécurité à respecter le droit des personnes à manifester de manière pacifique, a déclaré Amnesty International. Les citoyens doivent être libres d'exprimer publiquement leurs points de vue par le biais de manifestations pacifiques. »

Selon les informations diffusées par la presse, plusieurs personnes ont été arrêtées lors d'une manifestation à Dili *« en vue de mener une enquête »*.

« Nous demandons également que toute personne arrêtée lors d'une manifestation soit libérée immédiatement si elle n'est pas inculpée d'une infraction prévue par la loi », a ajouté Amnesty International.